



Mode d'emploi



Biodiversité R & D Eau
Climat Déchets Technologies propres CO₂ Eco-innovations
Ville durable Ingénierie Prévention et Traitement Risques Energies
Simulation Environnement Santé et environnement



La Plateforme d'Orientation Web

<http://www.universud-paris.fr/content/orientation>

L'outil

POW – Plateforme d'Orientation Web - est un portail d'accès aux formations dispensées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, membres d'*UniverSud Paris* ⁽¹⁾. Cette plateforme répertorie les formations qui sont définies et caractérisées en termes de **compétences**, **domaines d'expertise** ou **d'études** et de **métiers**.

Dans un premier temps, cette plateforme est dédiée aux **formations liées à l'environnement et au développement durable** qui sont offertes par les établissements d'*UniverSud Paris*.

Ces formations sont présentées sous 2 angles :

- En **compétences** acquises lors de la formation
- En **débouchés professionnels** proposés aux jeunes diplômés à l'issue de leur formation

Cette plateforme est destinée :

- Aux **étudiants** pour faciliter dans un premier temps leur orientation parmi l'offre de formation proposée, et dans un second temps leur insertion professionnelle.
- Aux **acteurs socio-économiques** pour connaître la nature des formations proposées par les établissements d'*UniverSud Paris* ainsi que la qualité des étudiants diplômés.

⁽¹⁾ *UniverSud Paris* est un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), qui regroupe les établissements suivants : ENS Cachan, Ecole Centrale Paris, Université d'Evry-Val-d'Essonne. Université Paris-Sud, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Supélec.



Le fonctionnement de POW

Il existe au choix deux possibilités d'accéder directement à la plateforme :

- Soit en sélectionnant l'entrée par « **domaines d'expertise** » croisés avec une logique des « **compétences** » acquises ;
- Soit en sélectionnant l'entrée par « **domaines d'expertise** » croisés avec une approche « **métiers** » ;



Vue domaine d'expertise/métiers Vue domaine d'expertise/compétences

L'accès «domaines d'expertise» et «compétences»

Cet accès permet de rechercher et de sélectionner les formations en combinant ces deux types de critères :
«**domaines d'expertise**» et «**compétences**».

- Les **domaines d'expertise** de chaque formation sont les domaines d'études spécifiques que les diplômés ont abordés, approfondis et maîtrisés au cours de leur formation.
- Les **compétences** sont celles que les diplômés ont acquises lors de leur formation.

Les étapes à suivre pour accéder à la plateforme dans cette rubrique « domaine d'expertise-compétences » sont les suivantes :

- Sélectionner les mots qui vous semblent les plus significatifs et pertinents parmi les listes proposées :
« **domaines d'expertise** » et « **compétences** » ;

- Les listes se combinent entre elles et permettent d'affiner votre recherche ;
- En cliquant sur ces mots plusieurs fois de suite (3 fois au maximum), ils augmentent de taille et revêtent de plus en plus d'importance dans vos critères de recherche ;

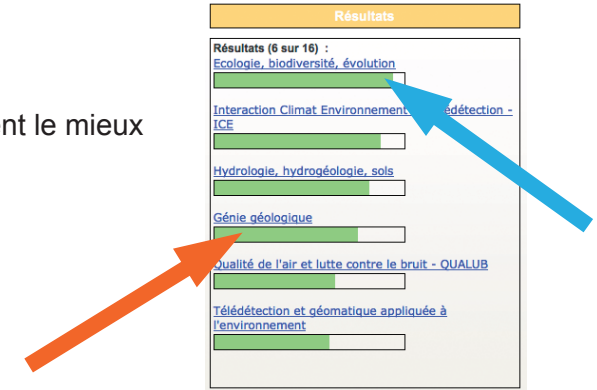
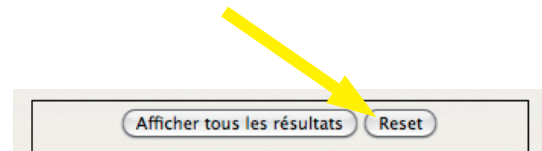
Domaines d'expertise			Compétences	
ent et urbanisme	Bruit	Climat	ier / Informer	Sensibiliser
de l'environnement	Eco-construc		ir / Auditer	érer / Manage
ies et CO2	Energies renouvelabl		er	Traiter / Analyser / Synt
Management QHSE	Milieux			
tiques et stratégies	Pollution et tr			



— L'accès «domaines d'expertise» et «compétences»

Un ou plusieurs résultats s'affichent dans la partie droite de l'écran : ce sont les **formations sélectionnées** comme étant **les plus pertinentes** et qui répondent le mieux aux critères choisis.

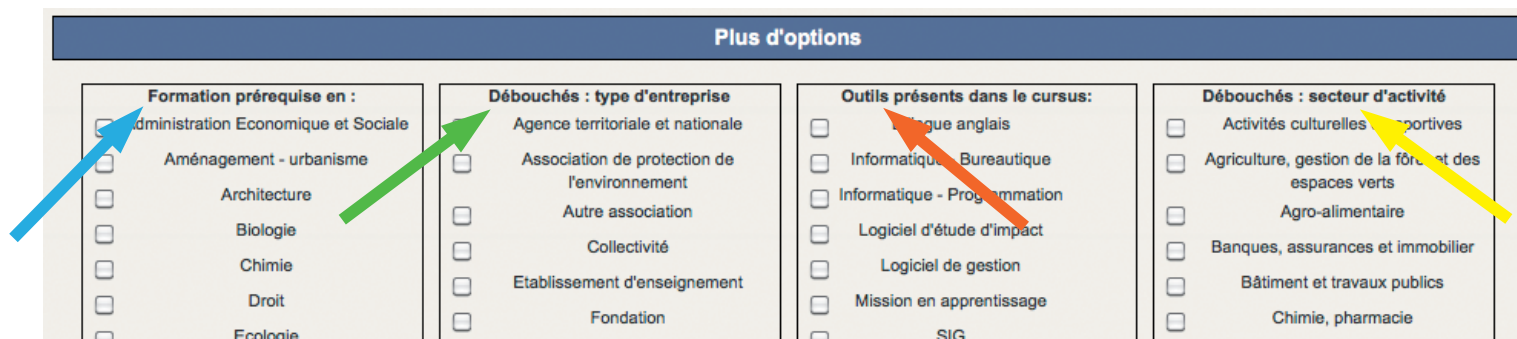
Un bouton d'annulation (reset) en bas à droite vous permet de redémarrer les sélections.



— L'accès «domaines d'expertise» et «compétences»

Pour affiner votre recherche, des **options** sont proposées dans la seconde partie de la page d'accueil :

- «**Formations pré-requises**» : ce sont les formations disciplinaires autorisées à candidater,
- «**Types d'entreprises**» : ce sont les organisations décrites en fonction de leur nature,
- «**Outils**» acquis lors de la formation,
- «**Secteurs d'activité**» exprimés en termes de débouchés professionnels.





■ L'accès «domaines d'expertise» et «compétences»

Les formations sélectionnées sont décrites lorsque l'on clique sur leur désignation.

Une fiche synthétique apparaît présentant :

- Une brève **description** de la formation avec **le lien** vers son site internet
- Les principales **compétences** acquises durant la formation
- Les principaux **domaines d'expertise** maîtrisés au cours de la formation
- Les **disciplines** permettant l'accès au M2 (Master 2 = Bac+5)
- Les **débouchés professionnels** en termes de catégories d'employeurs, secteurs d'activité, et métiers
- Les **outils** acquis lors de cette formation



Ecologie, biodiversité, évolution

La spécialité (Ecologie, Biodiversité, Evolution) a pour objectif de former des chercheurs et des experts qui soient capables de comprendre et résoudre des problèmes d'ordre écologique sur la base d'une bonne connaissance de l'évolution des êtres vivants, et de leurs interactions, entre eux et avec leur environnement, et dans des domaines aussi variés que la conservation de la biodiversité, l'ingénierie écologique, le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, l'étude du fonctionnement des écosystèmes, la prévision des effets des changements globaux sur les écosystèmes, etc. Les parcours Recherche forment des étudiants pour l'entrée dans une formation doctorale dans tous les secteurs de l'écologie (recherche fondamentale ou recherche appliquée à la gestion des ressources vivantes et des écosystèmes, à l'agriculture ou à la biologie de la conservation). Les parcours professionnalisants forment des experts confirmés et compétitifs aptes à entamer une carrière professionnelle dans les domaines où une excellente formation à tous les aspects de l'écologie est requise : de l'étude et la conservation de la biodiversité à l'ingénierie écologique.

Compétences principales acquises

Animer / Diriger (équipe) / Communiquer / Informer / Sensibiliser / Comprendre / Connaitre / Créer / Concevoir / Evaluer / Expertiser / Auditer / Gérer / Manager (projets) / Modéliser / Négocier / Observer / Mesurer / Planifier / Anticiper / Traiter / Analyser / Synthétiser

Représentation synthétique des compétences de la spécialité

Domaines d'expertise

Agriculture; Aménagement et urbanisme; Climat; Ecosystèmes et biodiversité; Impacts; Milieux naturels eau, air, sol; Océans et planète; Recyclage; Ressources; Risques; Sous-sol; Système d'information

Formation pré-requise en :

Biologie; Ecologie; Géographie; Mathématiques; Sciences de l'environnement

Outils présents dans le cursus

Logiciel d'étude d'impact; SIG; Stage en entreprise; Stage en laboratoire; Statistiques

Débouchés : métiers

Chargé de mission EDD; Chercheur / Enseignant; Expert / Eco-consultant; Gestionnaire d'informations et de données environnementales; Ingénieur R&D

Débouchés : secteurs d'activités

Agriculture, gestion de la forêt et des espaces verts; Agro-alimentaire; Conseil et services aux entreprises; Enseignement et recherche; Production d'énergie, traitement des déchets; Services publics administratifs

Débouchés : types d'entreprise

Agence territoriale et nationale; Association de protection de l'environnement; Autre association; Collectivité; Grande entreprise privée; Grande entreprise publique; Laboratoire de recherche; Organisme international; PME et bureau d'étude

En savoir plus

[Fermer la fenêtre](#)

■ L'accès «domaines d'expertise» et «métiers»

Cet accès permet de rechercher et de sélectionner les formations en combinant ces deux types de critères :

«**domaines d'expertise**» et «**métiers**» visés.

- Les domaines d'expertise de chaque formation sont les **domaines d'études spécifiques** que les diplômés ont abordés, approfondis et maîtrisés au cours de leur formation.
- Les **métiers** sont les fonctions auxquelles les diplômés peuvent prétendre comme débouchés professionnels à la fin de leur formation.
- Les étapes à suivre sont identiques à celles décrites dans le précédent paragraphe.
- Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, **14 métiers** principaux ont été identifiés. Pour chacun de ces métiers-type, une **fiche descriptive** propose :
 - leurs caractéristiques principales,
 - leurs objectifs,
 - leurs compétences,
 - les autres dénominations de la fonction.